

**Council Member Inquiry Form**  
**Demande de renseignement d'un membre du Conseil**

**Subject: Park and cycle spaces**

**Objet : Parc et espaces cyclables**

**Submitted at: City Council**

**Présenté au: Conseil municipal**

**From/Exp.:**

**Date:** June 26, 2018

**File/Dossier :**

Councillor/Conseiller(e) : M. Wilkinson  
Date: le 26 juin 2018

OCC 10-18

**To/Destinataire:**

General Manager, Recreation, Cultural and Facility Services Department / Directeur général , Direction générale des loisirs, de la culture et des installations

General Manager, Transportation Services Department/ Directeur général, Direction générale des transports

General Manager, Emergency and Protective Services Department / Directeur général, Direction générale des services de protection et d'urgence

**Inquiry:**

**The City has shown great support for Cycling and encouraging people to cycle to work. Because the distance from Kanata/Stittsville is a long distance from the core, a number of people have been driving to Andrew Haydon Park, leaving their car there and cycling to work for the last five years. Recently, they have received tickets for parking there. The National Capital Commission in another location has allocated five parking spots for cyclists to park their cars. Would the City please look into finding a location where about 10 parking spots could be provided for this purpose on business days only to serve car/cycling commuters from the west end.**

**Demande de renseignement :**

**La Ville contribue grandement au cyclisme et encourage les gens à se rendre au travail à vélo. Comme Kanata et Stittsville se trouvent loin du centre-ville, au cours des cinq dernières années, plusieurs personnes allaient jusqu'au parc Andrew-Haydon en voiture pour s'y stationner avant de se rendre au travail à vélo. Récemment, elles ont reçu une contravention de stationnement. La**

**Commission de la capitale nationale a alloué à un autre endroit cinq places de stationnement où les cyclistes peuvent garer leur véhicule. La Ville pourrait-elle trouver un endroit où une dizaine de places de stationnement seraient réservées les jours ouvrables à l'usage exclusif des personnes venant du secteur ouest qui font la navette en voiture et à vélo?**

**Response** (Date: 2018-Jun-27)

Staff from Recreation, Cultural, and Facility Services in collaboration with Transportation Planning, Zoning and Interpretation, and By-law have looked into the possibility of designating specific parking spaces as "Park and Cycle" to serve west-end residents who are combining driving and cycling into their weekday commute towards the downtown.

The parking lots adjacent to Andrew Haydon Park are an unsuitable location for consideration for this type of use as this park is classified as a District Park with significant drive-to clientele, special events and significant use during the day with visitors to the park and splash pad. However, approximately two kilometres east of Andrew Haydon Park there is a parking lot on the upper tier of Britannia Park, next to Baseball Diamond 2 and just off Carling Avenue that could be considered for this purpose. This lot has 50 parking spaces available, and is 500 metres from the Ottawa River Multi-Use Pathway, where cyclists could continue their commute to the core.

The parking lot is primarily used on evenings and weekends for baseball games, and is occasionally used for school bus overflow from students visiting Britannia Beach. Without interfering with current operations, 10 of the 50 spots could be designated for all-day parking to accommodate Park and Cycle commuters.

To accommodate Park and Cycle parking at this or other locations, the following steps would be required:

- The park would require a re-zoning to allow non-ancillary parking in designated parking spots. Currently, zoning of most recreation properties only permits ancillary parking and this is an important provision at many locations to preserve parking for recreation clients.
- A limited number of parking spots would need to be designated with signage indicating that 7:00 am to 6:00 pm parking is permitted Monday to Friday for Park and Cycle.
- The remainder of the parking lot would require signage to indicate parking for facility users only and active enforcement applied by Bylaw Services.
- Monitoring would be required to ensure compliance and adjustments made to address park client and area resident concerns

Permitting free non-ancillary parking at City recreation facilities is a significant departure from current bylaws and current practices. The steps outlined above represent a significant pressure on Departmental resources. Direction from Committee and Council to proceed with Park and Cycle at Britannia Park would be beneficial before staff initiates a zoning change.

**Réponse** (Date : le 27 juin 2018)

Le personnel de la Direction générale des loisirs, de la culture et des installations, en collaboration avec le personnel de la Direction de la planification des transports, de l'Unité du zonage et de l'interprétation et des Services des règlements municipaux, a examiné la possibilité de désigner certaines places de stationnement comme étant des places « Parc-o-vélo » pour les résidents de l'ouest de la ville qui font la navette en voiture et à vélo en semaine vers le centre-ville.

Les terrains de stationnement adjacents au parc Andrew-Haydon ne sont pas bien adaptés à cet usage étant donné que ce parc est classé comme parc de district avec une importante clientèle s'y rendant en voiture, des événements spéciaux et beaucoup de visiteurs dans le parc et l'aire de jets d'eau. Toutefois, environ deux kilomètres à l'est du parc Andrew-Haydon, il y a un stationnement dans la partie supérieure du parc Britannia, à côté du terrain de baseball 2 et près de l'avenue Carling, qui pourrait être envisagé à cette fin. Ce terrain comporte 50 places de stationnement disponibles et se trouve à 500 mètres du sentier polyvalent de la rivière des Outaouais, où les cyclistes pourraient continuer leur trajet vers le centre-ville.

Le stationnement est surtout utilisé le soir et les fins de semaine pour les parties de baseball et sert occasionnellement de stationnement d'autobus auxiliaire lorsque les étudiants visitent la plage Britannia. Sans nuire aux opérations actuelles, 10 des 50 places de stationnement pourraient servir au stationnement toute la journée pour les usagers du programme Parc-o-vélo.

Afin de permettre le stationnement Parc-o-vélo à cet emplacement ou ailleurs, il faudrait prendre les mesures suivantes :

- Il faudrait modifier le zonage du parc afin de permettre le stationnement non accessoire dans des places de stationnement réservées. Actuellement, le zonage de la plupart des installations de loisirs autorise uniquement le stationnement accessoire, et c'est une disposition importante à de nombreux endroits afin de conserver les places de stationnement pour les clients des installations de loisirs.

- Un nombre limité de places de stationnement devraient être réservées à l'aide de panneaux indiquant que le stationnement est permis de 7 h à 18 h du lundi au vendredi pour le programme Parc-o-vélo.
- Il devrait y avoir des panneaux dans le reste du terrain de stationnement indiquant le stationnement pour les utilisateurs des installations seulement et l'application active du règlement par les Services des règlements municipaux.
- Une surveillance serait nécessaire pour assurer la conformité, et des modifications pourraient être apportées afin de tenir compte des préoccupations des clients du parc et des résidents du voisinage.

Permettre le stationnement non accessoire gratuit sur le terrain d'installations récréatives de la Ville constitue une dérogation importante aux règlements municipaux et pratiques actuels. Les mesures décrites ci-dessus exercent une pression importante sur les ressources de la direction générale. Des directives du Comité et du Conseil pour aller de l'avant avec le programme Parc-o-vélo au parc Britannia seraient souhaitables avant que le personnel ne modifie le zonage.

### **Council Inquiries**

#### **Demande de renseignements du Conseil :**

*Response to be listed on the Council Agenda of June 27, 2018, and the next Transportation Committee Agenda.*